

## Les échos du CSE de la DO GNE – Novembre 2020

### **Bilan de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC)**



La direction a présenté aux élu.e.s un point d'étape sur la gestion prévisionnelle des emplois.

**Pour les Services Clients Orange**, les effectifs continuent de fondre de l'ordre de 10 % par an mais pas d'inquiétude !... car les clients appellent moins, digitalisation oblige. La direction précise également que le recours à la sous traitance s'élève à près de 70 % et est en augmentation.

**En Agence de Distribution**, l'enjeu reste l'optimisation des ressources humaines avec l'accueil des flux, les différentes tâches en boutique, les charges immobilières et le « maillage territorial » (encore des fermetures de boutiques en perspective).

**Pour le marché entreprise**, la priorité est de traiter en interne les activités à forte valeur ajoutée et de donner à la sous traitance toutes les activités volumétriques à faible valeur.

**Pour le domaine de l'Unité d'Intervention**, les choix de la direction se portent sur l'internalisation des activités complexes (sur le réseau et l'accès), les prestations de services et enfin le contrôle. Les interventions standards d'accès et service doivent être assurées par la sous traitance.

Vos élu.e.s **Sud**, s'inquiètent fortement de cette gestion prévisionnelle des emplois reposant essentiellement sur la sous traitance et la digitalisation. Peut-on encore parler de « gestion prévisionnelle des emplois » ? De plus, les salarié.e.s au travail voient leurs tâches s'accroître et se complexifier avec bien peu de reconnaissance. Un autre effet pervers de la réduction de la masse salariale : la baisse du budget alloué par l'employeur au CSE et donc à vos ASC !

### **Site expérimental 5G**

Le bâtiment du site de Belfort Techn'Hom va devenir un site d'expérimentation pour la 5G avec l'implantation d'une antenne 5G destinée à réaliser des tests de nouvelles fonctionnalités et servira de vitrine technologique. Ce relais fonctionnera uniquement lors de campagnes de tests (2 à 3 semaines par campagne). Une journée par campagne sera dédiée aux mesures à une puissance supérieure (200W).

Vos élu.e.s **Sud** constatent que la direction est tellement certaine de l'innocuité de la 5G qu'afin de ne pas exposer le personnel du site (près de 200 personnes), le rayonnement de l'antenne sera orienté sur l'étang voisin du site. Rassurez-vous, si les poissons du lac se couvrent de plumes et les canards d'écaillés... l'alerte sera lancée !!!...





## Intervention *Sud* sur la restauration « On préfère manger à la cantine, avec les copains et les copines ! »

Pour *Sud*, le bilan 2019 de la restauration présenté ce jour est malheureusement bien loin de représenter la situation catastrophique que vivent nos restaurants Orange aujourd'hui ! En 2019, on ne constate pas de baisse significative de la fréquentation des restaurants de la DO GNE, c'était plutôt rassurant si on met les baisses de fréquentation en parallèle avec la baisse continue des effectifs.

En 2020, après les réouvertures post confinement trop tardives, les salariés sont revenus dans les restaurants et ont réaffirmé leur attachement à une restauration collective de qualité ! *Sud* confirme sa position pour que soit maintenue une restauration collective de qualité pour l'ensemble des salariés et également pour développer de nouveaux restaurants si le contexte ou des projets structurants d'Entreprise le nécessitent.

Pour *Sud*, c'est clair, on préfère « manger à la cantine, avec les copains et les copines » mais sans dogmatisme, les tickets restaurants ne sont pas tabous quand il n'y a pas d'autres solutions possibles pour les salariés.

Aujourd'hui, avec ce deuxième confinement survenu le 30 octobre, la situation de la restauration collective est encore plus désastreuse et fait craindre le pire pour 2021. Nous constatons malheureusement des fermetures de restaurants qui se multiplient depuis la crise sanitaire. Nous constatons également que les salariés des restaurants Orange sont en souffrance et sont de plus en plus inquiets sur la pérennité des restaurants Orange et surtout sur la pérennité de leurs emplois. *Sud* ne comprend pas la position de l'Entreprise d'avoir fermé tous les restaurants Orange depuis le 30 octobre alors que tout le monde n'est pas en télétravail, notamment dans le domaine réseau, à l'AD pour les boutiques qui restent ouvertes, ainsi que tous les salariés de catégorie A et B qui sont présents ou de passage sur les sites. D'autant plus que les restaurants privés traditionnels sont fermés ! Donc pas de solution de restauration de qualité, chaude et équilibrée ! Les salariés sont d'autant plus pénalisés en période hivernale ! Comment expliquer que les restaurants de la Poste et d'autres Restaurants Inter Entreprise, eux, restent ouverts !

Pourquoi des mesures aussi drastiques à Orange sans apporter de solution de remplacement pour la restauration des salariés ? La volonté de l'entreprise est-elle de sacrifier nos restaurants Orange sur l'autel du coronavirus ?

Quelles solutions l'Entreprise peut-elle apporter à toutes ces questions très importantes pour les salariés Orange aujourd'hui en activité sur le terrain, mais aussi pour les salariés des restaurants qui restent encore aujourd'hui sans réponse ? La Direction se rend-elle compte dans quelles conditions dégradées déjeunent nos collègues des AD, nos collègues Technicien.ne.s, celles et ceux qui ne sont pas en télétravail ? **La réponse de la Direction, c'est un peu « demerden sie sich ! »**

*Sud* demande la réouverture des restaurants Orange sur les sites où il y a des salarié.e.s présent.e.s ou de passage ayant besoin de se restaurer dans des conditions acceptables et sécurisées. Concernant les actions sur le développement durable, *Sud* espère que la crise que nous subissons aujourd'hui ne remettra pas en cause les engagements et les objectifs lancés en 2017 d'atteindre du 20 % de produits bio locaux.



### **Planning et horaires en boutiques**

La direction a présenté pour information à vos élu.e.s les projets de modification des horaires des boutiques d'Épernay, Chaumont, Amiens et Besançon. Elle a soumis au vote consultatif des élu.e.s la modification des horaires de la boutique de St Louis.

La valse des plannings se poursuit et n'est pas prête de s'arrêter. La délégation *Sud* s'oppose aux refontes horaires masquant en réalité une politique de sous effectifs chroniques et trop souvent une dégradation des conditions de travail du personnel en agence. Si besoin était, cela illustre pleinement notre commentaire de la rubrique « gestion prévisionnelle des emplois ».

Les votes : Pour = 5 (CFTC) / Contre = 33 (CFDT-FO-CGT-CFE/CGC-SUD) .

**Sud** SALARIÉS



Union  
syndicale  
**Solidaires**

## Activités Sociales et Culturelles : ASC



Vos élu.e.s **Sud** ont adopté la reconduite pour 2021 de l'ensemble des prestations ASC de l'exercice précédent. Nous affirmons notre volonté de maintenir le budget prévisionnel ASC 2021 et les prestations associées au même niveau que 2020 malgré une baisse prévisionnelle de l'enveloppe budgétaire prévue de 8% en lien avec la baisse des effectifs (Prévision de moins 671 Ouvrants Droits en 2021 par rapport à 2020). Voir rubrique GPEC de la 1<sup>ère</sup> page.

Par exemple le plan chèques vacances 2021 avec le choix entre des plans de 300, 600, 900, 1200 et 1500 €. Le montant de l'aide des ASC oscille entre 0% et 100% au choix de l'Ouvrant Droit dans la limite du plafond 2021 (le reste sera prélevé mensuellement sur le compte bancaire de l'Ouvrant Droit). 2 plans Chèques Vacances ne peuvent pas se chevaucher.

Proposition de 11 plans :

Plans	Date premier prélèvement
1 à 11 mois	5 février 2021
1 à 10 mois	5 mars 2021
1 à 9 mois	5 avril 2021
1 à 8 mois	5 mai 2021
1 à 7 mois	5 juin 2021
1 à 6 mois	5 juillet 2021
1 à 5 mois	5 août 2021
1 à 4 mois	5 septembre 2021
1 à 3 mois	5 octobre 2021
1 à 2 mois	5 novembre 2021
1 mois	5 décembre 2021

La date limite d'inscription : le 15 du mois précédent le premier prélèvement.

Il n'y a plus de récupération possible des chèques Vacances sur les sites CSE. L'envoi se fait obligatoirement au domicile de l'ouvrant droit.

### Vos élu.e.s SUD au CSE de la DOGNE :

Michel BODNIEFSKI, Laurent BEAULANT, Eric PEIGNIER, Olivier BILLIAUX, Frédérique LAIGNEL, Annabelle DANIEL, Christophe WARTELLE, Pascal PELTIER

### Le représentant Syndical SUD au CSE de la DOGNE :

Laurent GENEAU

[SUD-CSE-DOGNE@orange.fr](mailto:SUD-CSE-DOGNE@orange.fr)

